

Communiqué de presse : Bertrand Pancher réagit aux attaques du PS Meusien

Le 4 Novembre 2011.

En campagne électorale avant l'heure, la section PS locale de Bar Le Duc m'attaque par voie de presse depuis 15 jours, d'abord le responsable PS local, ensuite, un conseiller général socialiste, le maire de la ville chef-lieu puis un adjoint à la municipalité...

J'ai jugé bon de réagir à ces propos « totalement déplacés ».

Que les élus socialistes s'occupent de leur travail et qu'ils me laissent faire le mien. Je revendique une indépendance et une liberté de ton. C'était l'un de mes engagements lors des dernières élections législatives. C'est ma marque de fabrique. Je continuerai à défendre ce qui m'apparaît juste et me battre contre ce qui ne l'est pas. J'appartiens à une majorité qui a ses propres règles et il ne suffit pas d'exprimer ses convictions pour qu'on emporte la décision de tous.

1. Mon action envers les associations caritatives.

Je suis en contact permanent avec les associations caritatives comme les Restaurants du Cœur, le Secours Populaires, qui me sollicitent régulièrement et qui m'ont interpellé sur le Plan Européen d'Aide Alimentaire. Je suis intervenu auprès du Ministre de l'Agriculture et du Ministre chargé de Affaires européennes, qui ont assuré qu'une solution est à l'étude pour la pérennisation du PEAD suite notamment à la déclaration du Président de la République au Conseil Européen de Bruxelles publiée le 20 octobre dernier. Nous ne pouvons que nous en réjouir car l'aide alimentaire permet de nourrir 2840 personnes en Meuse.

2. Le RSA : une avancée sociale importante.

La critique du PS à l'égard du RSA par la voie de Madame Jacquet maire de Bar Le Duc est injuste et démagogique. Je suis particulièrement fier de la création du RSA par Martin Hirsch en 2009 et par sa mise en place par la majorité présidentielle. C'est une grande avancée sociale car il permet de cumuler l'ancien RMI avec une activité complémentaire. Il améliore la lutte contre l'exclusion, augmente les ressources des plu modeste et incite au retour à l'emploi. **Dès 2010, un demi-million de familles en France ont pu bénéficier d'un revenu complémentaire par rapport à l'ancien RMI.** C'est une avancée sociale majeure pour de nombreux foyers modestes et j'espère que le PS n'envisage pas de supprimer cette allocation.

3. La taxation des mutuelles de santé.

Je suis étonné de la réaction d'un l'édile barisien au sujet de la taxation appliquée à la complémentaire santé. **Dès le 6 septembre**, j'ai reçu au sein de ma permanence les représentants des mutualités, la Mutualité Française notamment, comprenant rapidement l'inconvenance de cette contribution. Je suis intervenu dès le **11 octobre** auprès de François Fillon, Premier Ministre, pour **lui demander de revenir sur sa décision** et j'ai appelé **à l'ouverture d'un débat sur le financement de la protection sociale en France**. J'ai **déposé un amendement visant à se substituer à cette nouvelle forme de taxation**. Je suis également **intervenue en groupe parlementaire pour rappeler les effets néfastes de cette taxation**. De nombreux meusiens sont intervenus auprès de moi et je leur ai assuré de mon soutien.

4. Soutien aux familles menacées d'expulsion.

J'ai reçu récemment deux familles menacées d'expulsion que je soutiens et que le PS qualifie « d'action insupportable ». J'aurais préféré que l'on m'aide à trouver une solution plutôt que le PS me reproche de tenter de résoudre ces situations difficiles. A mon sens, l'Etat doit **donner des signaux aux candidats à l'immigration qui ne doivent plus être instrumentalisés mais les droits fondamentaux doivent être respectés**. Dans un contexte de période de chômage marqué, nous ne pouvons plus accepter une immigration irrésolue et infinie. C'est la raison de ma mobilisation, à côté de celle, constante, d'aide au développement des pays pauvres et j'interviens d'ailleurs à ce sujet le 7 novembre prochain à la tribune de l'Assemblée nationale dans le cadre du budget de la Coopération.

Mon travail quotidien de parlementaire vise à faire aboutir les dossiers tant locaux que nationaux, en respectant la démocratie c'est-à-dire les lois votées par les représentants du peuple français. C'est aussi de défendre les intérêts des meusiens et de la Meuse de manière encore plus forte dans le contexte économique difficile du moment. Avec **3834 demandeurs d'emploi en Bar-le-Duc** (chiffre au 31 juillet 2011), soit une hausse du chômage de 8,7 % en deux ans, le premier adjoint de la ville de Bar-le-Duc n'a de leçon à ne donner à personne. La question de l'emploi dans la ville doit être la priorité des élus, comme celle de la sécurité. Les élus quel qu'ils soient n'ont pas de temps à perdre à distiller des critiques déplacées